



AUTO-ÉVALUATION (CANDIDATS)

Il n'est pas obligatoire de soumettre ce formulaire, mais on vous recommande fortement de l'utiliser comme un outil d'aide à votre demande.

APERÇU

Le Formulaire d'auto-évaluation a été conçu pour vous aider à structurer le contenu de votre demande d'une manière qui permette de démontrer votre compétence en homéopathie. Vous devez présenter **un essai** et **trois études de cas** qui permettent d'établir la compétence en fonction des catégories suivantes :

Pour l'essai

Vous devez faire preuve d'une compréhension approfondie de la philosophie et des principes fondamentaux de l'homéopathie, tels qu'ils sont définis dans l'*Organon de l'art de guérir*, notamment :

- a) le principe de similitude; (K, S)
- b) la totalité des symptômes; (K, S)
- c) la dose minimale; (K, S)
- d) l'individualisation du cas; (K, S)
- e) la théorie de la santé et de la maladie (p. ex. le miasme aigu et chronique);
- f) les principes et méthodes thérapeutiques; (K, S)
- g) la préparation des médicaments; (K)
- h) les pathogénésies et l'action des médicaments.

Vous devez être en mesure d'expliquer en détail les principes et les termes ci-dessus, la façon dont ils sont liés les uns aux autres et la façon dont on les utilise pour parvenir à une compréhension du cas et pour former une image du remède. Utilisez des exemples tirés de vos études de cas pour décrire la façon de se servir de ces principes.

L'essai doit tenir sur un maximum de 8 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 4000 mots.

Pour les études de cas

Dans vos études de cas, vous devez satisfaire aux exigences dans les six catégories d'évaluation suivantes :

1. Entrevue initiale
2. Interrogatoire - Consultation
3. Communication et rapports avec le patient
4. Analyse de cas et répertorisation
5. Sélection et administration des médicaments
6. Gestion de cas et suivi



Le *Profil des compétences d'admission à la profession des homéopathes exerçant en Ontario* sert de fondement quant à la façon de satisfaire aux exigences des six catégories dans le cadre d'études de cas. Voici le tableau des correspondances entre les six catégories d'évaluation et les compétences en cause :

Catégorie	Compétences
1. Entrevue initiale	2.25, 2.26
2. Interrogatoire - Consultation	2.28
3. Communication et rapports avec le patient	2.30
4. Analyse de cas et répertorisation	2.33, 2.8, 2.9, 2.19, 2.35, 2.6, 2.34, 2.32, 2.21, 2.36
5. Sélection et administration des médicaments	2.37, 2.38, 2.39, 2.40
6. Gestion de cas et suivi	2.43, 2.46

En règle générale, la longueur totale des études de cas devrait tenir sur un maximum de 25 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 12 500 mots.

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription par reconnaissance des droits acquis**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas.

Pour être admissible à une demande en vertu de la **Catégorie d'inscription intégrale**, vous devez satisfaire aux exigences dans TOUTES les six (6) catégories au moins à deux reprises dans le cadre des études de cas **et** démontrer votre connaissance de tous les principes de l'homéopathie dans le cadre de l'essai.

En règle générale, votre demande devrait tenir sur un maximum de 33 pages, saisies en interligne simple dans un caractère de 12 points ou compter 16 500 mots.

La page suivante présente les directives sur la façon de démontrer les compétences mentionnées ci-dessus dans vos études de cas. En utilisant les trois colonnes de droite, faites le suivi des compétences que vous avez démontrées et précisez dans quelle étude de cas.



1. Entrevue initiale	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section comporte deux parties. Pour répondre à la première, vous devez fournir la preuve que vous avez obtenu le consentement éclairé du patient (voir la politique du CT-OHO sur le consentement éclairé), que vous l'avez informé de l'objet de la consultation homéopathique, des attentes à l'égard du traitement et de la grille tarifaire.</p> <p>Fournissez un exemplaire du formulaire de consentement (voir la norme n° 10 du CT OHO, « Consentement éclairé »).</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.25 Informer le patient et obtenir son consentement éclairé en ce qui concerne la nature de la démarche homéopathique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la confidentialité; (K, S) b) les principes et procédés de base de l'homéopathie; c) la nature et la sécurité du médicament; d) la durée et la fréquence des visites; e) les attentes relatives au traitement (aigu ou chronique, pronostic); f) la grille tarifaire. <p>Pour répondre à la deuxième partie, il faut fournir un exemplaire du formulaire d'accueil du patient et expliquer clairement les renseignements qu'il contient en lien avec vos études de cas.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>2) 2.26 Passer en revue le formulaire d'accueil du patient (p. ex. les antécédents de santé familiaux, les antécédents de santé du patient, le motif de consultation, l'étiologie, les suppléments et produits pharmaceutiques, l'évaluation du mode de vie).</p>			



2. Interrogatoire - Consultation	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour répondre à cette section, il faut documenter en détail l'information concernant l'état de santé du patient et expliquer votre cheminement de pensée en vue d'obtenir la totalité des symptômes.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.28 Recueillir des renseignements détaillés concernant l'état de santé du patient, afin d'obtenir la totalité des symptômes en ayant recours à ce qui suit :</p> <p><i>Constats subjectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> a) le compte rendu personnel du patient au sujet de ses motifs de consultation et de ses autres symptômes (p. ex. ses expériences de santé et de maladie et les effets sur sa qualité de vie); (K, S) b) les renseignements fournis par l'entourage élargi du patient, s'il y a lieu (p. ex. famille, soignant). <p><i>Données objectives, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> c) les observations de l'homéopathe (c.-à-d. visuelles, etc.) (K, S); d) l'examen physique, au besoin, dans le respect du champ d'exercice de l'homéopathie; (K, S) e) les tests médicaux, les rapports diagnostiques ou les résultats de laboratoire. <p>Pour ce faire, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Fournir des renseignements détaillés au sujet des motifs de consultation et des autres symptômes du patient. (ii) Fournir, s'il y a lieu, des renseignements provenant de l'entourage élargi du patient. (iii) Fournir des renseignements détaillés sur les observations faites chez le patient, par exemple sa communication non verbale, ses gestes, etc. (iv) Décrire les circonstances dans lesquelles un examen physique peut s'avérer nécessaire. Lors d'un examen physique, faire état de ce qui suit : observation, palpation, percussion, auscultation. Documenter les observations et données cliniques tirées de l'examen physique, tel que requis. (v) Inclure le recours aux tests médicaux, au besoin. Documenter les conclusions obtenues grâce à des tests médicaux et aux diagnostics ou aux rapports de laboratoire. 			



3. Communication et rapports avec le patient	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour répondre à cette section, il faut décrire de quelle façon vous adapteriez vos habiletés d'écoute pour prendre en compte les besoins spécifiques du patient. Pour ce faire, vous devriez structurer vos études de cas, au moins en partie, sous une forme questions-réponses, afin de démontrer qu'une communication réciproque est établie.</p> <p>La compétence évaluée dans la présente section est :</p> <p>1) 2.30 Démontrer des aptitudes d'entrevue et d'interrogatoire homéopathique afin de susciter des réactions spontanées de la part du patient (p. ex. utiliser des questions ouvertes, respecter le silence). (K)</p>			
4. Analyse de cas	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section sert à passer en revue l'essentiel du cheminement de pensée que vous devez faire dans l'analyse de cas. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Analyse de cas, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.33 Utiliser diverses approches d'analyse de cas (p. ex. étiologie, totalité des symptômes caractéristiques, facteurs liés à la constitution).</p> <p>Pour ce faire, expliquez le cheminement de pensée effectué pour votre analyse de cas et la façon dont vous êtes parvenu à votre diagnostic homéopathique. Fournissez une analyse différentielle homéopathique.</p> <p>2) 2.8 Comprendre l'incidence des états psychologiques et affectifs du patient sur sa santé et son bien-être. (K, S)</p> <p>Pour ce faire, décrivez l'importance des symptômes psychiques (mentaux) dans le choix du remède.</p> <p>3) 2.9 Déterminer les obstacles potentiels au traitement, notamment une alimentation déséquilibrée, les perturbations environnementales, ainsi que l'exposition et la toxicité ambiante. (K)</p> <p>Pour ce faire, expliquez les éléments qui constituent une cause de stimulation ou de maintien de la maladie et/ou des obstacles courants au traitement.</p>			



4. Analyse de cas	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>4) 2.19 Reconnaître les symptômes courants des maladies afin de repérer les symptômes caractéristiques et individuels du patient. (K,S)</p> <p>Pour ce faire, établissez la différence entre les symptômes habituels et inhabituels / fournissez une identification des symptômes caractéristiques et individuels (c.-à-d. des symptômes étranges, rares et particuliers).</p> <p>5) 2.35 Faire une recherche dans les ouvrages de référence et la littérature du domaine de l'homéopathie afin de confirmer la sélection de médicament, en utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la Matière médicale; b) les données cliniques et de pathogénésies; c) des articles de revues scientifiques; d) les cas de guérison. <p>Pour ce faire, citez le recours à la Matière médicale pour appuyer votre choix de remède.</p> <p>6) 2.6 Démontrer une connaissance approfondie du processus de répertorisation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la structure, l'organisation, les avantages et les limites du répertoire; b) la définition des rubriques, en traduisant la narration du patient dans le langage condensé du répertoire homéopathique; c) le classement des symptômes et des remèdes et leur signification; d) la technique de répertorisation. <p>Pour ce faire, procédez à une démonstration de répertorisation.</p> <p>7) 2.34 Sélectionner des rubriques de répertorisation afin de pouvoir poser un diagnostic homéopathique différentiel.</p> <p>Pour ce faire, décrivez de quelle façon vous choisiriez les rubriques pertinentes et établissez une courte liste de rubriques.</p> <p>8) 2.32 Analyser les résultats de dépistage afin de repérer les signes et symptômes caractéristiques permettant de constituer une hiérarchie des symptômes (p. ex. une « image de la maladie »).</p>			



4. Analyse de cas		Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour ce faire, organisez les symptômes caractéristiques que vous avez relevés dans l'étude de cas afin qu'ils reflètent la totalité des symptômes.</p> <p>9) 2.21 Reconnaître les situations dans lesquelles le traitement homéopathique peut compléter d'autres soins de santé reçus par le patient ou interagir avec ceux-ci et/ou leur nuire.</p> <p>Pour ce faire, illustrez sous quels aspects le traitement homéopathique a complété l'autre traitement de soins de santé, a interagi avec celui-ci ou a nuï à son action.</p> <p>10) 2.36 Synthétiser les renseignements recueillis et avoir recours à la pensée critique pour parvenir à un diagnostic homéopathique. (K)</p> <p>Pour ce faire, expliquez pourquoi vous avez choisi ce remède pour votre patient.</p>				

5. Sélection et administration des médicaments		Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section porte sur la sélection et l'administration des médicaments. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Sélection et administration des médicaments, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.37 Sélectionner le ou les médicaments ou la séquence des médicaments visant à rétablir ou à maintenir la santé et la vitalité optimales. (K, S)</p> <p>Pour ce faire, décrivez quel ou quels médicaments produiraient un effet curatif. Accompagnez le tout d'un diagnostic différentiel.</p> <p>Décrivez tout autre médicament ultérieur que vous auriez utilisé après votre choix de remède initial, et expliquez pourquoi vous y avez eu recours.</p> <p>2) 2.38 Sélectionner la façon d'administrer le médicament, notamment :</p> <p>a) La dynamisation homéopathique (p. ex., MT, X, D, C, Q ou LM). (K);</p> <p>b) la posologie (p. ex. le dosage). (K);</p> <p>c) le mode d'administration (p. ex., par voie sèche, liquide, injectable, si cette méthode est approuvée dans le champ d'exercice). (K)</p>				



5. Sélection et administration des médicaments		Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Pour ce faire, décrivez le cheminement de pensée qui sous-tend la sélection de la dilution homéopathique, la posologie et le mode d'administration.</p> <p>3) 2.39 Fournir au patient des directives écrites sur l'utilisation du médicament, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'administration; (K, S) b) l'entreposage; (K, S) c) les mises en garde et avertissements; (S) d) les interactions; (K,S) e) les recommandations concernant la diète et les habitudes de vie. (K, S) <p>Pour ce faire, fournissez par écrit des consignes concernant l'administration, l'entreposage, les mises en garde, les interactions et les diètes et changements d'habitudes de vie recommandés, s'il y a lieu.</p> <p>4) 2.40 Communiquer au patient le plan de traitement individualisé.</p> <p>Pour ce faire, confirmez auprès de la patiente ou du patient qu'il comprend bien le plan de traitement.</p>				



6. Gestion de cas et suivi	Démonstration dans les études de cas 1, 2, 3		
<p>Cette section porte sur la gestion de cas et le suivi. Vous trouverez ci-dessous une liste des compétences évaluées dans la section Gestion de cas et suivi, ainsi que les directives sur la façon d'en traiter dans vos études de cas.</p> <p>1) 2.43 Évaluer, interpréter et adapter le plan de traitement (p. ex. une deuxième ordonnance) en tenant compte de l'orientation du traitement (direction de la guérison), du retour d'anciens symptômes ou d'une nouvelle étude des symptômes. (S)</p> <p>Pour ce faire, prenez en note, dans le cadre du suivi, les observations du patient après l'administration du médicament homéopathique. Identifiez l'effet du traitement antérieur et précisez à quel moment il faut modifier le plan de traitement.</p> <p>2) 2.46 Recommander que le patient soit orienté vers d'autres professionnels de la santé ou collaborer avec ces derniers, au besoin, afin d'assurer des soins optimaux au patient. (S)</p> <p>Pour ce faire, incluez l'étude d'un cas dans laquelle le patient est orienté vers un autre professionnel de la santé, selon ce qu'exigent les circonstances de ladite étude cas.</p>			